

*Les subsides*

De même, monsieur le Président, une ombre viendra vraisemblablement assombrir le rôle des femmes au travail: la transformation de notre infrastructure industrielle. Mon collègue, le ministre du Travail (M. Caccia), a chargé un groupe de travail important d'étudier ce virage technologique. Dans son rapport, ce groupe signalait que les femmes risquent d'être les principales victimes de cette transformation, puisque les emplois qui seront modifiés ou remaniés sont ceux qui seront touchés par la micro-technologie. Il est donc primordial de se pencher sans plus tarder sur le rôle professionnel des femmes dans la vie active dans notre société. Nous devons les aider à s'adapter à leur nouvel emploi, à tirer profit de leur nouvelle formation et de leurs nouvelles perspectives d'emploi.

Sauf erreur, c'est une entreprise que nous avons amorcée lorsque le gouvernement a accédé au pouvoir il y a près de trois ans. Nous avons compris alors que pour nous attaquer au problème il fallait prendre des initiatives sur plusieurs fronts. Nous avons commencé par venir en aide aux femmes en leur faisant joindre les rangs de la population active et en facilitant leur adaptation à leur nouvel emploi. Nous nous étions rendu compte que les moyens dont les femmes disposaient pour s'orienter étaient insuffisants, car les jeunes filles dans les écoles ne disposaient tout simplement pas de services d'orientation professionnelle. Elles étaient en fait en train de se préparer en vue d'emplois irrémédiablement condamnés à disparaître. Qui plus est, les femmes désireuses de travailler à l'extérieur une fois leurs enfants élevés ne possédaient ni les connaissances ni le savoir faire voulus pour obtenir leur premier emploi ou profiter des occasions d'emploi.

• (1710)

Le secteur critique de l'orientation et de l'information en matière d'emplois offerts par le gouvernement est l'un de ceux dont nous avons cherché à considérablement améliorer la qualité des services. Qu'on me permette de rappeler deux de nos grandes initiatives. Elles discréditent en partie, j'estime, la résolution de l'opposition. Nous avons décidé qu'il importait au plus haut point de mettre sur pied un réseau de centres d'orientation spécialisés à l'intention des femmes, qui se consacraient exclusivement aux difficultés qu'éprouvent celles-ci sur le marché du travail, et de veiller à ce que ces services soient offerts au plus grand nombre possible. Quand on m'a confié ce portefeuille, monsieur le Président, les programmes Extension, que le gouvernement précédent avait mis sur pied à l'intention des femmes, étaient au nombre de 14. Je suis fier d'annoncer que, aujourd'hui, nous en comptons 32. Nous en avons pratiquement doublé le nombre, et nous continuerons à multiplier les programmes avec le temps. Alors quand les députés parlent de réceptivité, je ne puis m'empêcher de me demander où ils étaient passés en 1979, alors qu'ils avaient la possibilité de faire tout autant que nous, mais qu'ils s'en sont abstenus. A l'époque le nombre des programmes Extension destinés à venir en aide aux femmes n'avait pas été augmenté.

De la même manière, nous reconnaissons que dans notre propre réseau de centres d'emploi, nous avons dû mettre sur pied un système de services spécialisés et de renseignements qui seraient diffusés par tous les centres d'orientation en matière d'emploi au Canada. Nous avons donc constitué neuf services d'orientation spécialisés dans les questions de main-d'œuvre féminine dans les grandes villes du Canada. Nous leur avons confié la tâche d'offrir aux femmes, en collaboration

avec les autres centres d'emploi, les écoles et les gouvernements provinciaux, des services spécialisés d'orientation, de formation et de renseignement.

J'ai toute une liasse de lettres de remerciements que m'ont adressés des femmes ayant bénéficié de ces programmes par suite desquels elles ont réussi à trouver du travail ou à changer d'emploi. Je fais remarquer simplement que ces projets pilotes ne fourniront que le prototype que nous voudrions voir appliquer à l'échelle du pays, nous donnant ainsi le feu vert pour nous lancer dans cette entreprise. Voilà qui prouve effectivement que, du fait de la mise sur pied de ce réseau, nous sommes attentifs aux besoins des femmes en matière d'emploi.

Monsieur le Président, il ne faut pas se limiter, bien sûr, à fournir conseils et directives sur le plan professionnel, mais il faut aussi que les femmes puissent profiter des occasions qui passent en acquérant la formation qui leur fait défaut. Je ne dirai jamais assez combien les femmes ont besoin de formation non seulement pour sortir du ghetto de leur emploi actuel, mais aussi pour se préparer au genre de travail qui les attend dans les années 80. Nous avons donc surtout pour politique de leur permettre de se spécialiser dans de nouvelles sphères d'activités et de leur offrir ainsi toutes les occasions possibles d'amorcer une nouvelle carrière.

La question est donc celle-ci: qu'avons-nous cherché à faire en prenant cette série d'initiatives? Là encore la mesure la plus importante que nous ayons prise a été d'adopter la nouvelle loi nationale sur la formation. Les députés de l'opposition ont donné leur appui à cette loi et je leur en sais gré. Elle a été bien accueillie aussi par les provinces signataires de l'accord qui en faisaient partie et elles joignent leurs efforts actuellement pour la mettre en application. Ce programme comporte toute une série d'initiatives qui intéressent spécialement les femmes. La plus importante est le système canadien des prévisions de main-d'œuvre qui permettra de détecter les changements qui surviendront sur le plan des métiers et des professions au sein de la population active. Il y a si longtemps que nous avançons à l'aveuglette au Canada, sans moyen de prévoir quels sont les emplois qui seront en demande et quels métiers il faudra apprendre pour pouvoir les occuper. Nous disposons donc maintenant d'un système de renseignements doté de toutes les techniques modernes nécessaires pour établir des prévisions, un répertoire qui nous permettra de prévoir à l'avance les métiers dont nous aurons besoin. Une fois ces informations obtenues, nous pourrions les transmettre aux écoles pour que les jeunes, garçons et filles, puissent se préparer pour l'avenir. On pourra donc établir des programmes scolaires par anticipation et non pas se contenter de s'adapter au jour le jour; grâce à un tel système, les renseignements seront ensuite communiqués aux employeurs, aux syndicats et aux gouvernements provinciaux, de sorte que les jeunes ne se trouveront jamais enfermés dans une impasse sur le plan professionnel. Ils sauront à quoi s'attendre et pourront se préparer en conséquence.

Nous avons aussi prévu, comme deuxième élément du programme, un fonds destiné à favoriser la formation dans les divers métiers, car pour répondre à la demande de nouvelles spécialités, il fallait que nous modernisions le système de formation au Canada. Nous ne pouvons plus continuer d'enseigner des métiers désuets, des professions qui vont disparaître; nous devons préparer les travailleurs au marché du travail de